

Compte Rendu de la préparation du 2nd Conseil de l'école

Groupe Scolaire de Pins-Justaret / Villate

élémentaire : jeudi 11 mars 2021 à 18h15



Présents :

Mme CHEFETEL (mairie de Villate), Mme TARDIEU (Mairie de Pins Justaret), Mme CHOURREAU (maîtresse), M MARGHERITORA (directeur de l'école), Mme TERNIER (parent d'élève élu), Mme CHRISTIEN (parent d'élève élu)

COVID & ÉCOLE :

- **Absence des instituteurs :**

Pas d'accueil des élèves en cas d'absence à cause du COVID pour limiter les brassages. L'APEPJV remonte que la communication aux élèves/parents doit être rapide. On nous précise que la décision du remplacement de l'instituteur est prise par l'inspection académique à 9h15 le jour de l'absence signalée. Un plan B est systématiquement à prévoir par les parents. **Attestation d'absence d'enseignant ?** Les attestations sont délivrées à la demande, les parents sont invités à se manifester auprès de Mr Magheritora.

- **Peut-on envisager une communication meilleure SMS / Whatsapp / application ?**

Les enseignants ne souhaitent pas divulguer leur numéro de téléphone personnel par la diffusion de liste SMS. L'APEPJV propose d'avoir un parent référent volontaire par classe qui diffuse l'information par ses propres moyens. La mairie propose une application pour l'école (Monecoledirecte à voir, tester). Le directeur se renseigne auprès de l'inspection académique si d'autres écoles utilisent autre chose. (*Cityall sera uniquement une appli informations générales liées à la commune Pins-Justaret et pas école). Des groupes de solidarité existent en partie pour certaines classes et font leur preuve sur la chaîne de solidarité.

- **Accueil d'enfant prioritaire en cas d'absence ?**

Les mesures d'accueil prioritaire ne sont plus en vigueur. D'où la nécessité d'avoir le plus vite possible l'information en cas d'absence d'un professeur et une « chaîne de solidarité » pour aider les parents en difficultés le cas échéant.

- **Élémentaire : peut-on réfléchir à deux cours par niveau (CP/CE1/CE2 et CM1/CM2)? Y réfléchir sérieusement pour le bien être des enfants pour la rentrée de septembre? (Question déjà posée au premier conseil...)**

En cette période de crise, l'école a dû prendre des décisions pour limiter le brassage. Cette décision prise en septembre ne semblait pas être prise pour toute l'année, à l'époque. Mais seulement pour quelques semaines... Qui se sont transformées en mois, et année.

L'APEPJV a précisé qu'il est important que cette réflexion soit prise en prenant en compte les effets de bords qu'elle implique : le non brassage ne doit pas être synonyme de rétrécissement de la base de la bulle sociale. Or c'est le cas aujourd'hui. L'APEPJV demande à l'école que dès que possible, les enfants soient de nouveau repartis dans les cours de récréation par niveau. L'APEPJV précise que c'est la requête la plus importante de ce conseil.

Seule l'école est le lieu permettant aux enfants de se retrouver.

La répartition actuelle est :

- **Classes côté tennis : « grande cour »**

- 1 classes de CE1B
- 1 classe de CE1 / CE2 (double niveau)
- 1 classe de CE2B
- 2 classes de CM1/CM2 A et B (double niveau)

- **Classes côté crèche « petite cour » :**

- 2 classes de CPs
- 1 classe de CE1A
- 1 classe de CE2A
- 3 classes de CM1/CM2 D/C/E (double niveau).



Ce qui entraîne que :

- **Seuls les CPS sont ensemble**
- Une classe de CE1 est séparée des 2 autres classes de CE1
- Une classe de CE2 est séparée des 2 autres classes de CE1
- Les CM sont tous séparés, de plus : Les classes de double niveau (toutes les classes de CM sont en double niveau) accentuent le « rétrécissement de la bulle sociale » (bien sûr, l'interaction avec les autres âges est important (remarque des enseignants), mais en ces temps de disette sociale...)

Bénéfice de séparer les cours de récréation :

- Les enseignants remontent moins de problèmes dans les moments de récréations

Ils ont pris note de la demande et vont y réfléchir et passer à cette nouvelle organisation « certainement ». Le groupe de 7 classes utilise les 2 cours, le groupe de 5 classes utilise une seule cour. Un vote des enfants sur le sujet est proposé par l'APEPJV, les enseignants vont étudier cette possibilité. Points positifs : certains TAE pourraient reprendre car tranche d'âge plus adaptée si par niveau.

- **Évaluation nationale** : en février elles ont eu lieu, bonne réussite par rapport à la circonscription. 70 élèves ont bénéficié des APC jusqu'à présent (français, lecture, écriture).
- **Équipement informatique** : Les classes sont toutes dotées de vidéoprojecteurs donc un plus par rapport à d'autres écoles. Peu d'ordinateurs sont affectés à ces vidéoprojecteurs. Avant le 31 mars, sera mis en place le projet commun socle numérique (national). Les écueils actuels sont : Gros problèmes de câblage et de rayonnement wifi (il est donc difficile de se connecter à un système) sur l'école, pas de fibre (en attente), budget non extensible maintenance, matériel, sécuriser l'utilisation d'internet, proxy en fin de vie. Référent circonscription : M GRAS (numérique). À l'étude pour avoir un ordi fixe pour l'utilisation vidéoprojecteur. Les enseignants utilisent leur ordinateur personnel. Seules 5 classes sont équipées d'ordinateur.
- **Savon présence suffisante?** Oui. Un moment de rupture vite résolu (savon fourni par le muretain agglo) L'usage du gel hydroalcoolique est à proscrire. Les enfants qui amènent du gel hydroalcoolique sont autorisés à l'utiliser mais ne doivent pas le transmettre à leurs camarades. On rappelle qu'il faut un minimum de savon dans la journée. Le gel n'est pas recommandé par l'éducation nationale, car irritant et nocif pour les peaux fragiles des enfants.

ACTIONS APEPJV :

1. VTC salle polyvalente = 11 avril 2021 annulé => **VTC en extérieur : Le 6 juin avec respect des consignes COVID**
 2. Plants potagers = prévu sous forme de bon de commande avec paiement en ligne avant les vacances d'avril (variétés, tomates, courgettes, basilic, menthe, oeillets, géranium)
 3. Tombola = vente en ligne et physique directement par l'APEPJV à l'étude
 4. Réfléchir à un projet durable qu'on peut financer POUR LES ENFANTS? Mobilier de cour : table, banc, cages de foot, terrain de billes (la mairie propose de nous faire passer un catalogue spécifique) Les enseignants nous feront des propositions
 5. **NOUVEAUTÉ : La semaine du « Mieux Vivre Ensemble » action proposée par L'APEPJV en collaboration avec les équipes enseignantes et encadrantes**
- X Des ateliers se dérouleront avant les vacances d'avril (80 enfants pourront y assister) et si le projet rencontre un vif succès, l'APEJV mettra en œuvre après les vacances tous les créneaux nécessaires pour accueillir tous les enfants (groupes de 8/10 enfants) sur [inscription volontaire](#).

- x Objectif principal : permettre aux enfants de prendre conscience qu'ils ont toutes ressources en eux pour trouver les solutions aux difficultés.
- x Recherche des ressources en soi nécessaires pour aller vers une solution. Cela peut être un problème qu'ils ont rencontré dans la journée par exemple.
- x Durée de 30 min sur le temps méridien.
- x Travail gratuit par une coach en développement personnel qui offre ses services.
- x À noter : Muriel et Charles ont transmis le planning de passage des groupes



ALAE :

- Peut-on recevoir les programmes de l'ALAE pour les publier sur Facebook? Oui pas de problème
- Savon présence suffisante? quelques ruptures mais c'est bon c'est réglé
- Boîte aux lettres : retour sur l'action environ 100 courriers délivrés chaque semaine. Quel succès !
- Sécurité : trop d'enfants font la queue sur le trottoir côté crèche le matin...Problème lié au rayonnement wifi. Nouvelle badgeuse manuelle reçue le lendemain du conseil élémentaire d'où le déplacement de la file au fond du parking lorsqu'il ne pleut pas

Point Mairie et TRAVAUX :

1. **Le grillage du préau côté cour calme** a-t-il été enlevé? Non pour l'instant à cause des fientes d'oiseaux. À réfléchir si meilleure solution.
2. **Le nid de Frelon asiatique?** Le nid de frelons asiatiques côté crèche est inhabité donc se détériorera tout seul. Il ne représente pas un danger. Il est désarmé.
3. **Stationnement château d'eau**, merci à la mairie de Villate pour les contrôles réguliers.

TO DO LIST => L'APEPJV doit rédiger un courrier à l'attention du SAGE afin que l'accès au château d'eau soit sécurisé pour les enfants, unique solution pour l'instant.

4. **Stationnement en général** : On suggère une communication sur les endroits « autorisés » de stationnement. Action déjà faite maintes fois, donc ce n'est pas nécessaire. Une proposition d'un Pédibus à instaurer peut-être ?